

Tarifcation solidaire de la restauration scolaire en Nouvelle-Aquitaine.

Ouverture des inscriptions du:
Lundi 24 août au vendredi 28 septembre 2026

Comment faire votre inscription ?

Rendez-vous sur : tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro

1. Vous devez disposer d'une adresse électronique valide.
2. Munissez-vous de votre avis d'imposition 2026 (sur les revenus 2025) car vous allez être amené à renseigner votre numéro de déclarant.
3. Cliquez sur "Connectez-vous" pour créer votre compte.
4. Suivez les 4 étapes qui vous prendront entre 3 et 5 minutes.
5. Après validation de votre inscription, vous recevrez un email de confirmation.

À tout moment, vous pourrez sauvegarder vos informations et reprendre votre inscription ultérieurement.

La tarification solidaire de la restauration scolaire est basée sur votre quotient familial.

Attention

1. Votre inscription sur ce site ne vaut pas inscription à la demi-pension ou à l'internat. Cette inscription préalable à effectuer auprès de l'établissement est indispensable pour bénéficier des tarifs de la tarification solidaire.
2. La procédure d'inscription vous permet de refuser le calcul automatique de votre quotient familial. Dans ce cas c'est le tarif le plus élevé qui sera appliqué.
3. En cas de non-inscription sur le site, le tarif le plus élevé sera appliqué
4. Pour le calcul de votre quotient familial, ce site utilise une interface avec les services des Finances Publiques. Ni la Région Nouvelle- Aquitaine, ni l'établissement de votre enfant n'auront connaissance de vos revenus.

NE CONCERNE PAS LES APPRENTIS